

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT VERDUN – 8 JUIN 2004

Une séance spéciale du conseil d'arrondissement Verdun est tenue le mardi 8 juin 2004 à 16h, à la salle 205, arrondissement de Verdun.

SONT PRÉSENTS : M. Georges Bossé, maire de l'arrondissement, madame la conseillère Ginette Marotte ainsi que messieurs les conseillers Laurent Dugas, Claude Trudel et John Gallagher.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : M. Gilles Baril, directeur d'arrondissement, M. Pierre Boutin, directeur, Travaux publics, Madame Louise Hébert, secrétaire du conseil d'arrondissement et directrice du bureau d'arrondissement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions n'a pas lieu étant donné l'absence d'un auditoire.

CA04 210298

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Laurent Dugas
APPUYÉ par la conseillère Ginette Marotte

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'arrondissement tenue le mardi 8 juin 2004, tous les membres du conseil étant présents et renonçant à un avis de convocation (art. 325 L.C.V.)

GDD 1042200034

CA04 210299

MANDAT À LA DIRECTION DU CONTENTIEUX POUR LES PROCÉDURES REQUISES EN OUTRAGE AU TRIBUNAL

IL EST

UNANIMEMENT RÉSOLU DE confier à la Direction du Contentieux le mandat de prendre les procédures requises en outrage au tribunal en rapport avec les gestes posés par des employés de l'arrondissement de Verdun, membres du Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, section locale 301, depuis le jeudi 3 juin 2004 et jusqu'à ce que la grève illégale se termine.

GDD 1042176006

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Laurent Dugas
APPUYÉ par le conseiller Claude Trudel
ET UNANIMEMENT
RÉSOLU QUE la séance soit levée à 16h15.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE